

# Montreuil'infos



Montreuil  
sur Maine

Décembre 2022



# ÉTAT CIVIL

## ► NAISSANCES

**En 2022,  
la commune a accueilli 11 nouveaux-nés !**

**La 1ère naissance de l'année  
a d'ailleurs eu lieu sur la commune.**

30 janvier	: Lana MITTELMANN
22 mai	: Elio BELLANGER
4 juin	: Mathilde RAIMBAULT
15 août	: Maël DAVIERE
29 septembre	: Edith JAMEY KHOUNCHEF
1er octobre	: Julia FOULARD ROULLOIS
28 novembre	: Hugo et Maël CADOREL

*Seuls sont publiés les  
enfants dont les parents  
ont donné leur accord*



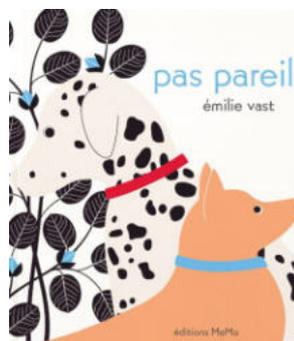
## ► MARIAGES



14 mai 2022	: Laurent PLEYBER et Isabelle BOURGEAIS
14 mai 2022	: Emmanuel SOLDET et Sylvie CORFDYR
04 juin 2022	: Franck RICO et Mélanie SANNIER
23 juillet 2022	: Mathieu CHAUMOITRE et Céline DENECHAU
13 août 2022	: Nadège BROUTÉE et Maryline LEBREC
24 septembre 2022	: Julien DETOC et Delphine JOUAULT
17 octobre 2022	: Adrien DURAND et Priscilla BENOIT

## ► ACTION JEUNES POUSSES : UN PREMIER LIVRE POUR BÉBÉ

Et si l'amour de la lecture démarrait dès le plus jeune âge ? C'est le pari de l'opération « Jeune Pousse » menée par le Département qui a démarré en novembre. Le principe est d'offrir aux nouveaux-nés et aux enfants adoptés dans le Maine-et-Loire en 2022 et 2023, l'album « Pas pareil » signé Emilie Vast (édition MeMo).



Ce livre pourra être retiré par les familles auprès des bibliothèques de la CCVHA, et plus spécifiquement notre bibliothèque de Montreuil. N'hésitez pas à venir rencontrer

les bénévoles lors des créneaux d'ouverture, le mercredi et samedi de 10h à 12h (hors vacances scolaires - ouvertes uniquement le samedi pendant les vacances).

## ► SOMMAIRE

▪ Etat civil .....	1
▪ Mot du maire .....	2
▪ Principales décisions du conseil municipal .....	3
▪ Actualités de la commune .....	5
▪ Enfance .....	7
▪ Jeunesse .....	8
▪ Les aînés .....	9
▪ Divers .....	10
▪ Les annonceurs .....	15

**Vous souhaitez devenir  
sapeur-pompier  
volontaire ?**

Plus d'informations en scannant  
ce QR Code



# MOT DU MAIRE

L'année 2022 touche à sa fin ! C'est l'occasion de se retrouver en famille, entre amis. Qu'elles soient empreintes de convivialité et de joie.

Merci aux jeunes du Conseil Municipal de Jeunes qui ont proposé d'installer un sapin près de la Mairie. Le 3 décembre 2022, beaucoup d'enfants ont décoré le sapin.

Le contexte énergétique touche les citoyens et les collectivités. Face aux augmentations budgétaires, comme toutes les communes, nous avons pris les mesures de sobriété et d'économie. Le conseil municipal a acté d'éteindre l'éclairage public entre 21h00 et 6h30. Cette action permettra de réaliser des économies d'énergie mais surtout de répondre à des objectifs écologiques et de lutter contre le réchauffement climatique (protection de la faune et de la flore, ...). Il faut s'attendre à d'éventuelles coupures d'électricité en janvier. Enedis a lancé un site pour permettre de connaître les zones touchées par des coupures (coupures-temporaires.enedis.fr). Le site est actualisé deux fois par jour, en début et en fin de journée.

D'autre part, le recensement de la population de Montreuil-sur-Maine aura lieu en 2023. Le recensement, tous les cinq ans, permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Les agents passeront entre le 19 janvier et le 18 février 2023. Merci de leur réserver un bon accueil.

Les derniers bulletins municipaux évoquaient nos projets. Certains se concrétisent : Equipement multifonctions, rénovation de la salle des fêtes (huisseries, chauffage, électricité), signalisation des services et lieux publics, point de recharge pour vélo à assistance électrique sur les bords de Mayenne.

D'autres projets sont en cours : aménagement Place de la Mairie, aménagement du cimetière, résidence du Grand Clos, création d'un nouveau parking Rue des Hauts de Mayenne, implantation de panneaux photovoltaïques, aménagement du parking à l'école.

L'équipe municipale et moi-même vous offrons nos vœux de bonne et heureuse année ainsi que de bonne santé et vous donnons rendez-vous le

**samedi 14 janvier 2023 à 11 h 00  
à la salle communale**

pour échanger nos vœux et partager le verre de l'amitié.

Le Maire

Marie-Françoise Bellier-Pottier

*Gardons le contact !*

**Suivez la page Facebook :**

@CommuneMontreuilSurMaine

**Utilisez la boîte à idées :**

communicationmontreuil surmaine@gmail.com

**Mairie**

☎ 02.41.95.32.03

✉ mairie@montreuil surmaine.fr

🌐 <http://www.montreuil surmaine.fr>

**Horaires d'ouverture :**

Lundi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h, 15h - 17h (sur RV)

Vendredi : 14h - 17h30

Samedi : 10h30 - 12h

*Joyeuses  
Fêtes*

# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PRISES DE JUIN À NOVEMBRE 2022

## ► ÉCOLE

### ■ Modification des règlements intérieurs du temps périscolaire et du Projet Educatif de Territoire

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires depuis septembre 2022 (passage aux 4 jours), le conseil municipal valide les modifications des règlements intérieurs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire, pour adapter les modalités d'accueil des enfants pendant le temps méridien et pendant les temps d'accueil du matin et du soir, ainsi que la modification du Projet Educatif de Territoire.

### ■ Tarif restaurant scolaire rentrée 2022

Suite à l'augmentation des prix du prestataire de restauration Convivio, le conseil municipal détermine le prix du repas à 4,55 € ; le demi-tarif à 2,27 € ; le tarif majoré à 6,82 €.

### ■ Contribution aux frais de scolarité d'un élève domicilié à Montreuil sur Maine

Un établissement privé de premier degré demande à la commune de participer aux frais de prise en charge de la scolarité d'un de ses élèves, domicilié à Montreuil-sur-Maine. Cet élève scolarisé en classe spéciale (ULIS) bénéficie d'une organisation pédagogique adaptée à son besoin. Cette contribution revêt le caractère d'une dépense obligatoire lorsque la commune ne dispose pas des capacités d'accueil nécessaires à la scolarisation de l'élève concerné dans son école publique. Le conseil municipal décide de participer aux frais de scolarité de cet élève pour l'année 2021/2022 pour un montant de 448,30 €.

### ■ Intégration du groupement de commande pour la restauration scolaire

Le contrat avec la société CONVIVIO a été reconduit deux fois et arrive à son terme le 31 août 2023. Le conseil municipal décide donc d'adhérer au groupement de commande restauration scolaire de la CCVHA (représentant 6 communes) à partir de la rentrée 2023.

## ► BÂTIMENTS

### ■ Convention groupement de commande pour la vérification périodique des bâtiments communaux

Le conseil municipal décide de renouveler le groupement et autorise la signature de la convention pour une durée de 3 ans.

## ► AMÉNAGEMENT

### ■ Résidence du Grand Clos

Suite à l'appel d'offre concernant les travaux d'aménagement du lotissement, le marché public a été accordé à l'entreprise Chazé TP pour le lot 1 (terrassement, voirie, signalisation et espaces verts) et lot 2 (réseaux d'assainissement et d'eau potable), pour un montant de 165 534,80 € HT. L'installation électrique de la résidence comprenant l'extension du réseau, l'éclairage public, et le génie civil Télécom revient à 41 692,05 €. Déduit d'une participation du SMIEL de 9 458,38 €, le reste à charge pour la commune s'élève à 35 071,19 €. Le conseil municipal décide de signer la convention avec le SMIEL et de porter au budget Grand Clos le reste à charge au compte 605.

### ■ Adressage - Dénomination des voies

L'adressage est un enjeu fondamental pour faciliter ou améliorer la fourniture de services publics, tels que les secours et la connexion des réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons. En complément de l'adoption des dénominations des voies en campagne acté en 2021, le conseil municipal décide de dénommer « Route de la Grande Chesnaie », la route qui traverse la zone industrielle placée entre Montreuil-sur-Maine et le Lion d'Angers et communément appelée « le barreau ».

### ■ Adressage – Numérotation des voies

Le conseil municipal avait délibéré en 2021 pour nommer les voies et choisir une numérotation métrique. Il a modifié cette délibération en décidant une numérotation de 10 en 10, qui laisse la perspective de constructions.

## ► DIVERS

### ▪ Tarifs encarts publicitaires diffusés sur le bulletin municipal

Le conseil municipal valide le tarif de 50 € pour un encart publicitaire dans les 4 bulletins municipaux papier et publication sur le site Internet de la commune.

### ▪ Tarifs de location de la salle des fêtes

Suite à sa rénovation, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

#### ➔ Habitants de la commune

- Vin d'honneur : 50 €
- Journée : 130 €
- 2<sup>ème</sup> journée consécutive : 70 €
- Caution : 500 €

#### ➔ Hors commune

- Vin d'honneur : 80 €
- Journée : 160 €
- 2<sup>ème</sup> journée consécutive : 100 €
- Caution : 500 €

### ▪ Tarif des concessions dans le cimetière

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs votés en 2021.

#### ➔ Concessions cimetière

- 15 ans : 150 €
- 30 ans : 250 €
- 50 ans : 500 €

#### ➔ Cases colombarium

*(tarifs valables pour 2 urnes)*

- 15 ans : 350 €
- 30 ans : 600 €

### ▪ Choix du mode de publication des actes administratifs

L'ordonnance et le décret du 7 octobre 2021 ont modifié les règles de publication des actes des collectivités territoriales, précisant que pour les communes de moins de 3 500 habitants, les modalités de cette publicité (affichage, publication sur papier ou sous forme électronique) doivent être définies. Le conseil municipal décide de continuer la publicité des actes de la commune par affichage.

### ▪ Budgets - Passage à la nomenclature comptable M57 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Actuellement gérée sous la nomenclature budgétaire M14, la commune sera obligée d'utiliser la M57 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Nouvelle norme qui sera appliquée par toute les catégories de collectivités territoriales. Le conseil municipal décide de passer son budget sous cette nouvelle nomenclature et d'utiliser le M57 dit « abrégé » (M57 spécifique pour les communes de – de 3 500 habitants) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### ▪ Admission en non-valeur de produits irrecouvrables

Un total d'amission en non-valeurs de 1 350,76 € imputable au budget principal est constaté. Il s'agit d'impayés de factures tels que cantine, accueil péri-scolaire, redevances assainissement, encarts publicitaires... Après analyse du détail de ces non-valeurs, il est décidé d'admettre en non-valeur une partie pour 799,68 €, et de poursuivre le recouvrement de l'autre partie pour 551,08 €.

### ▪ CCAS – Proposition de dissolution

Madame le Maire propose la dissolution du CCAS au profit d'une commission d'action sociale. En effet, elle rappelle que les CCAS n'ont pas de caractère obligatoire dans les communes de moins de 1 500 habitants, que la gestion comptable de ce budget indépendant prend du temps et représente un coût, que l'action sociale est essentiellement basée sur le repas des aînés et quelques interventions très ponctuelles. Après échanges d'avis, notamment que l'action sociale dans le contexte économique actuel risque de se faire plus fréquente, que la confidentialité nécessaire à ce type d'intervention est conservée au sein d'un CCAS, et que le coût financier n'est pas un argument suffisant pour le remettre en cause, le conseil municipal décide de maintenir le Centre Communal d'Actions sociales (CCAS).

### ▪ Convention groupement de commande pour le renouvellement du parc informatique de la CCVHA

Le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement et autorise la signature de la convention pour une durée de 3 ans.

### ▪ Clôture du budget annexe Résidence du Bois Marin

Les travaux du lotissement sont terminés et l'ensemble des lots sont vendus. Il en résulte un excédent de 156 054,23 €. Le conseil municipal décide de clôturer ce budget et de transférer cet excédent au budget communal.

### ▪ Transfert d'un emprunt du budget annexe Résidence du Bois Marin au budget communal

Le budget annexe de la résidence du Bois marin est clôturé mais l'emprunt souscrit en 2010 pour une durée de 15 ans n'est pas terminé. Le conseil municipal décide de transférer le capital restant dû de 73 165 € de cet emprunt au budget principal sur l'exercice 2022.

### ▪ Projet d'un pôle de méthanisation au Lion d'Angers

La société GAZELIVIA a effectué, en préfecture de Maine-et-Loire, une demande d'autorisation en vue de créer une unité de méthanisation sur la zone industrielle de « La Coudère » au Lion d'Angers. Dans le cadre de la consultation du public, et après échange et discussion sur ce projet, le conseil municipal émet un avis favorable à la requête de la société Gazelivia.

## ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

### ► POINT SUR LES AMÉNAGEMENTS DE LA COMMUNE

Les travaux d'aménagement du lotissement du Grand Clos ont débuté cet automne. Les 10 lots devraient être disponibles à la vente au printemps 2023.

Les travaux de la salle des fêtes se sont déroulés comme prévu cet automne et ont permis aux associations de re-découvrir une salle rénovée et plus confortable à l'occasion du Téléthon le week-end du 2 et 3 décembre.

Enfin, les vestiaires sont terminés. Il reste la visite de sécurité à effectuer. Nous vous convierons très prochainement à son inauguration.

Pour 2023, l'équipe municipale est en réflexion pour imaginer la future place de la mairie, et terminer l'aménagement du parking devant la résidence du Parc.

### ► UN CMJ MONTREUILLAIS TRÈS DYNAMIQUE !

Depuis son élection en mai dernier, le Conseil Municipal des Jeunes montreuillais a déjà réalisé 3 belles actions.

Après la journée « Nettoyons notre village » réalisée en octobre, les jeunes ont organisé en novembre une matinée jardinage pour fleurir deux parterres de la commune, situés au carrefour du cimetière.

Pour Noël, et sur le moment du Téléthon le samedi 3 décembre, ils ont décoré avec les jeunes du village un superbe sapin exposé devant la mairie au son des chants de Noël et clôturé par un bon chocolat chaud.

### ► CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée autour du monument aux morts du cimetière de Montreuil, avec la participation d'une trentaine de Montreuillais et la présence des pompiers que nous remercions chaleureusement.

Après le traditionnel dépôt de gerbes et la lecture du message du Ministre des Armées, nous nous sommes retrouvés à la mairie pour partager le verre de l'amitié.

Ces événements nous rappellent combien la paix reste fragile aujourd'hui.



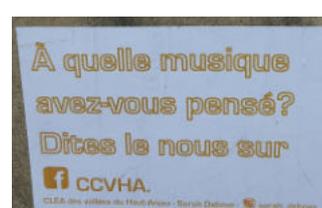
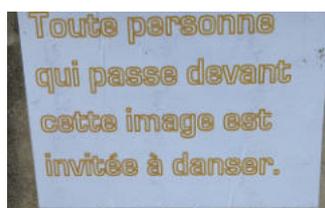
***Nous saluons le dynamisme et l'envie de nos jeunes pour mener des actions citoyennes au sein de notre commune !***

## ► RESIDENCE DE L'ARTISTE SARAH DEBOVE A MONTREUIL

Vous avez sans doute été surpris de voir des dessins étonnants fleurir sur certains murs de Montreuil. Il s'agit d'une expérience artistique éphémère menée par Sarah DEBOVE en collaboration avec l'école des Queniaux.

Ces œuvres interpellent et nous amènent à nous questionner.

Chacun est invité à danser devant ces images et à partager son expérience en envoyant sur le site « Facebook » de la C.C.V.H.A. (Communauté de Communes), la musique à laquelle vous avez pensé.



## ► RECENSEMENT 2023

Un recensement a lieu tous les 5 ans pour des communes de moins de 10 000 habitants comme Montreuil. Il est utile pour connaître la population française de chaque commune et définir les moyens de fonctionnement (attribution des dotations d'Etat), prendre des décisions adaptées pour la collectivité en terme d'équipements collectifs (logement, petite enfance, personnes âgées, moyens de transport,...).

Le recensement est organisé et contrôlé par l'INSEE pour le compte de l'Etat. La commune prépare et réalise la collecte des enquêtes dans chaque foyer, avec l'aide d'agents recenseurs.

La collecte des enquêtes aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Chaque agent recenseur se présentera chez les habitants pour leur remettre une notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion au site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

Pour ceux ne pouvant répondre par internet, des questionnaires papier seront distribués, puis les agents conviendront d'un rendez-vous pour récupérer les documents complétés. Toutes les données renseignées dans ces enquêtes restent anonymes et les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Nous espérons que vous réserverez un bon accueil lors de la venue de nos deux agents recenseurs, habitants de Montreuil-sur-Maine :



**Hervé MOUSSAY**



**Léane MASSERON**

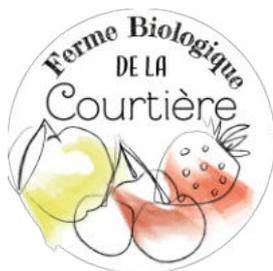
## ► ACTUALITÉS PÉRISCOLAIRES

### ➔ Accueil

Depuis la rentrée de septembre 2022, les effectifs de cantine et de garderie sont en hausse. Ce phénomène peut s'expliquer par la modification des horaires d'école (organisation différente des familles). La mairie et les agents font leur maximum pour accueillir tous les élèves dans les meilleures conditions possibles.

### ➔ Goûter

Dorénavant, les Vergers de la Courtière fournissent le goûter (pommes et poires) 1 fois par semaine pour le temps de garderie. Les enfants sont heureux de croquer à pleines dents !



### ➔ Spectacle de Noël

Un grand merci à Rosabelle et Elodie qui ont proposé aux élèves de la garderie du soir de réaliser un spectacle de Noël le jeudi 15 décembre !



## ► INSCRIPTION ÉCOLE

En vue de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2023, tous les parents d'enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 peuvent se rendre dès maintenant en mairie afin de procéder à l'inscription scolaire.



## ► RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Depuis mai 2021, les Relais Petite Enfance (anciens RAM) sont les services



de référence de l'accueil du jeune enfant.

Le service RPE du pôle du Lion d'Angers est géré par l'association KHERA et financé par la CAF et la CCVHA.



C'est un service intercommunal gratuit d'informations, d'orientation et d'accompagnement à destination des parents, futurs parents et des professionnels assistants maternels et gardes d'enfants à domicile. Les personnes souhaitant s'orienter professionnellement dans le champ de la petite enfance peuvent également y trouver conseils et informations.

Les relais proposent des matinées rencontres en itinérance sur le territoire destinées aux enfants de moins de 4 ans avec leur assistante maternelle ou garde à domicile. Une fois par mois l'accueil est ouvert aux parents suivant un planning disponible en mairie. Ce sont des espaces d'éveil et de socialisation par le jeu, et d'échanges professionnels. L'accès est gratuit, avec inscription obligatoire auprès de Floriane Duyme et Marie Desoeuvres, animatrices du service.

A Montreuil-sur-Maine, 2 à 3 rencontres par mois sont ouvertes en salle Mayenne. Depuis plusieurs années, un rendez-vous trimestriel est également donné à la bibliothèque pour une animation lecture spécifique au très jeune public, 2 mois - 3 ans. L'animation est proposée en partenariat avec Monique Roux responsable bénévole, également professionnelle de la petite enfance.

*Décoration du sapin de Noël par les enfants accueillis au relais petite enfance le 13 décembre 2022 avec parents et assistantes maternelles*



## ► RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE À 16 ANS

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser **dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.**

Le jeune reçoit alors une attestation de recensement qui lui est indispensable pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire à tout examen ou concours public, comme le CAP, le **baccalauréat**, le **permis de conduire** et même la **conduite accompagnée.**

De plus, ce document lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

La démarche se fait par le jeune, à la mairie de son domicile, sur présentation des documents suivants :

- carte d'identité,
- livret de Famille,
- justificatif de domicile.



## ► Quelques conseils pratiques post-recensement

Il est possible d'organiser sa JDC en ligne sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr).

Ce site permet, à partir du compte que le jeune se crée :

- de s'informer, de A à Z, sur la JDC,
- de mettre à jour ses informations personnelles,
- de recevoir sa convocation dématérialisée,
- de changer la date et le lieu de la JDC,
- d'accomplir la JDC si elle est proposée au format dématérialisé,
- de communiquer avec son centre de service national,
- de retrouver son certificat de participation qui est remis à l'issue de la JDC.

## ► SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)



Le service national universel s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque

jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans.

### ► Le séjour de cohésion

Réalisé durant les vacances scolaires et d'une durée de 2 semaines, il permet de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant une centaine de jeunes venus de toute la France. C'est une occasion de découvrir un territoire différent et de rencontrer de nouvelles personnes, issues de divers horizons et de créer des liens.

### ► Mission d'intérêt général

Dans l'année qui suit le séjour de cohésion, et pour une durée de 84 heures ou 12 jours minimum hors temps scolaire, le jeune s'engage dans la réalisation d'une mission d'intérêt général. Il apporte son aide à une structure près de chez lui, dans le domaine de son choix : solidarité, santé, éducation, défense, environnement, culture, sport ...

Actuellement effectué sur la base du volontariat, le SNU a vocation à devenir obligatoire pour l'ensemble d'une classe d'âge. Les jeunes ayant participé au service national universel sont dispensés de la Journée Défense et Citoyenneté.

## ► POINT ÉCOUTE JEUNES (12-25 ANS)

Un espace d'accueil et d'écoute à destination des jeunes de 12 à 25 ans a été créé au Service Jeunesse des Hauts-d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe).

Le Point Écoute Jeunes est anonyme et gratuit.

Cette permanence d'écoute, pour les jeunes en situation de mal être ou en difficulté, est encadrée par Tatiana Leblanc, psychologue, qui reçoit sans rendez-vous.

## ► REPAS DES AÎNÉS

Samedi 5 novembre, les membres du Centre Communal d'Action Social, madame le maire et l'équipe municipale ont reçu les aînés de la commune au restaurant « Le rendez-vous des chasseurs » à Segré, pour la deuxième année consécutive.

Notre artiste montreuillais, Romuald Marx, a animé le déjeuner avec son spectacle « La belle histoire du bal perdu », voyage musical à travers le vingtième siècle.



Nos trois doyens étaient à l'honneur :

- Joseph Bouvet, 96 ans
- Madeleine Touillé, 93 ans
- Fabienne Chrétien, 91 ans

En cette belle journée d'automne, ce moment convivial a été très apprécié des convives, toujours heureux de se retrouver.



## ► LES ESCAPADES CULTURELLES



Les Escapades Culturelles continuent. Elles sont destinées aux Seniors de plus de 60 ans, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou. Elles sont gratuites et mêlent théâtre, musique, tourisme, cinéma ou encore ateliers sensoriels.

Le nombre de places est limité à 20 personnes par sortie.

Informations et inscriptions auprès de :

Laurie LO PINTO

Animatrice sociale CIAS

✉ [l.lopinto@valleesduhautanjou.fr](mailto:l.lopinto@valleesduhautanjou.fr)

☎ 07.57.47.70.77

Voici le programme du premier semestre de l'année 2023 :

### ► Visite du musée du Granit

- 📅 Jeudi 19 janvier à 15H
- 📍 22 rue de Candé à Bécon les Granits

### ► Conférence vivante « La nature de nos peurs »

- 📅 Lundi 27 février à 15H
- 📍 salle multi-activités à La Jaille Yvon
- Cet atelier vous permettra de découvrir la nature de vos peurs face à certains êtres vivants (araignées, corbeaux, guêpes,...)*

### ► Ciné concert « Crin Blanc »

- 📅 Dimanche 26 mars à 15H
- 📍 salle Frédéric Chopin à Bécon Les Granits

### ► Atelier « Le secret des végétaux »

- 📅 Vendredi 14 avril à 15H
- 📍 forêt domaniale à Brain sur Longuenée
- Partez en balade pour découvrir les secrets de végétaux à travers « un voyage sensoriel ».*

### ► Concert « La petite messe africaine » d'Emmanuel BEX

- 📅 Dimanche 14 mai à 17H
- 📍 salle de l'Entrepôt à Chateauneuf sur Sarthe.

## ► CLIC - CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DE L'ANJOU BLEU

Le CLIC est un service qui a pour mission principale le **maintien à domicile** des personnes. Ce dispositif peut être sollicité par tout public : les familles comme les professionnels. Il permet d'informer et d'accompagner le parcours de vie et de santé des personnes âgées.

Des permanences sont assurées à la mairie du Lion d'Angers le lundi, tous les 15 jours (1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> semaine de chaque mois).

## ► ACCUEIL PERSONNALISÉ PROPOSÉ PAR LE CLIC

### ▪ accueil confidentiel et neutre

☎ 02 41 61 29 91

Lundi : 9h - 12h

Mardi : 9h - 12h, 14h - 16h30

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h, 14h - 16h30

Vendredi : 9h - 12h

## DIVERS



## ► LES PERMANENCES NUMÉRIQUES INNOV'NUM - TOUT PUBLIC

De novembre 2022 à juin 2023, les trois Frances Services du territoire des Vallées du Haut Anjou, accueillent les permanences Innov'Num gratuites et ouvertes à tous .

Si vous avez un problème ou une question concernant l'usage de votre tablette, smartphone ou ordinateur portable ? Pas de panique ! Un ou plusieurs animateurs sont présents sur place pendant 2 heures pour vous guider.

La permanence la plus proche de Montreuil :

### ► France Services Le Lion d'Angers

📍 les jeudis de 14h à 16h

📍 Pôle Santé Social - 1 avenue Philléas Fogg

Informations et inscriptions auprès de :

Laurie LO PINTO

Animatrice sociale CIAS

✉ [l.lopinto@valleesduhautanjou.fr](mailto:l.lopinto@valleesduhautanjou.fr)

☎ 07.57.47.70.77

## ► NOUVELLES DU SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON.

Le bassin versant de l'Oudon a subi un déficit d'eau de 34 % entre janvier et septembre 2022. Il est tombé 230 mm/m<sup>2</sup> d'eau, la normale étant de 390 mm/m<sup>2</sup> sur 30 ans.

Les fortes chaleurs évaporent l'eau, la végétation est en demande et le manque d'eau et le non-renouvellement de l'eau se fait sentir partout, que l'on soit sur plans d'eau ou sur cours d'eau, et que la rivière dispose ou non de clapets (sorte de retenues d'eau).

Le syndicat du Bassin de l'Oudon agit pour disposer de suffisamment d'eau et de bonne qualité, pour préserver les milieux aquatiques (permettre le cycle de vie des espèces) et pour satisfaire tous les usages (alimentation en eau potable, arrosage, baignade, pêche,...). Il agit aussi pour prévenir les situations de crise.

La préservation et la restauration des zones humides, le maintien du bocage et les plantations d'arbres et de haies, la création de zones tampon entre les zones drainées et les cours d'eau, l'infiltration de l'eau à la parcelle, les économies d'eau, la gestion des plans d'eau pour le soutien d'étiage, le respect d'un écoulement de l'eau au droit des ouvrages (débit réservé), le rétablissement de la continuité écologique, la préservation des habitats et de la biodiversité... sont autant de sujets sur lesquels la Commission Locale de l'Eau et le syndicat travaillent et s'efforcent d'agir ou incitent à agir pour préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et la biodiversité.



## ► SYNDICAT DE DÉCHETS : LES 3RD'ANJOU

### ➔ Collecte déchets ménagers

Afin d'harmoniser la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire du 3 RD'Anjou, il a été décidé de remettre en place la collecte des papiers et emballages en porte à porte avec des conteneurs individuels. Cela s'applique sur l'ancien territoire SISTO, les autres zones du territoire ayant déjà ce moyen de collecte. La mise en place de ce nouveau moyen de collecte sera effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le temps de tout mettre en place, distribution poubelles, traçage emplacement sur la voirie etc.

### ➔ Tri du papier

Il y a régulièrement du carton dans le conteneur papier près de la rivière. Merci de faire attention. Si les lots de collecte de papiers doivent être triés après réception, leur valeur diminue. Le coût de ces opérations est forcément répercuté sur le calcul de la redevance.



### ➔ Compostage

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les Français devront avoir, chez eux, un bac à compost ou devront déposer leurs biodéchets dans des composteurs collectifs à disposition dans l'espace public. Cette loi survient afin de lutter contre le gaspillage alimentaire. Une réflexion sera menée par la commune pour la mise en place d'un composteur collectif.



Il est possible d'obtenir un composteur auprès du 3 RD'Anjou moyennant une participation financière.

**Les erreurs à éviter pour une collecte de vos bacs optimisée !**

- Non collecté : BACS TROP LOIN DE LA ROUTE
- Non collecté : SAC DÉBORDANT (LE COUVERCLE DOIT ÊTRE FERMÉ)
- Non collecté : BAC POSITIONNÉ À L'ENVERS
- Non collecté : SAC OU TOUT AUTRE OBJET POSÉ SUR LE COUVERCLE DU BAC
- Non collecté : SAC POSÉ SUR LE BORD DE LA ROUTE OU À CÔTÉ DU BAC
- Non collecté : BAC TROP PROCHE D'UN OBSTACLE (POTEAU, ARBRE, VÉHICULE, ETC.)
- Collecte difficile : SAC PRÉSENT SUR LA COLLERETTE
- Collecte difficile : LANIÈRE OU SAC QUI DÉPASSE DU BAC

**Au contraire, LES BONS GESTES À RETENIR ET À ADOPTER**

- Déposez vos emballages et papiers\* en vrac dans le bac jaune (inutile de laver vos emballages, il suffit seulement de les vider, sans les imbriquer)
- Vous pouvez aplatir vos bouteilles et briques en carton pour gagner de la place (sans tasser)
- Respectez le marquage au sol (lorsqu'il est présent)
- Déposez des sacs bien fermés dans le bac ordures ménagères
- Sortez vos bacs la veille du jour de collecte
- Présentez vos bacs ouverture du couvercle côté rue
- Alignez les bacs par couleur en cas de regroupement
- Veillez à bien fermer les couvercles afin d'éviter des envois
- Le bac doit être à 1 mètre de tout obstacle

\*Le papier à déposer dans le bac jaune est valable uniquement pour le secteur Anjou-Lair et Sarthe et des Hauts d'Anjou. Pour le reste du territoire, le papier est à déposer dans les points d'apport volontaire dédiés.

## ► SIGNAL CONSO – UN NOUVEAU SERVICE POUR LES CONSOMMATEURS !

Signal Conso est une nouvelle plateforme mise en place par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique.

Vous avez rencontré un problème avec un professionnel, un commerce, en magasin ou sur internet ? En tant que consommateur, vous pouvez le signaler sur cette plateforme.

Si vous n'êtes pas sûr que ce soit un problème, Signal Conso vous guide afin de savoir si vous pouvez déposer un signalement.

Vous pouvez également poser vos questions. Vous êtes mis en relation avec un agent de la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) qui répondra à vos questions par mail.

 <b>Achat (Magasin ou Internet)</b> supermarché, boulangerie, magasin de jouet, achat en ligne...	 <b>Secteur de la santé</b> dentiste, opticien, produits de pharmacie, clinique, site de téléconsultation...	 <b>Café / Restaurant</b> bar, cafétéria, food truck, application pour se faire livrer un repas...
 <b>Services aux particuliers</b> coiffeur, pressing, aide à la personne, nuisible, formation, maison de retraite...	 <b>Eau / Gaz / Electricité</b> contrat et facture eau, gaz et électricité...	 <b>Téléphonie / Fournisseur d'accès internet / médias</b> forfait internet, abonnement de musique ou de vidéo en ligne, téléphone...
 <b>Banque / Assurance / Mutuelle</b> banque en ligne, crédit, assurance auto...	 <b>Intoxication alimentaire</b> Vous avez été malade (vomissement, diarrhée, maux de ventre) après avoir consommé un aliment.	 <b>Voyage / Loisirs</b> hôtel, billet d'avion, taxi, comparateur de prix, concert, salle de sport, jeux en ligne...
 <b>Immobilier</b> location, agence immobilière, syndicat de copropriété...	 <b>Travaux / Rénovation</b> dépannage, plombier, rénovation énergétique, site de devis travaux...	 <b>Voiture / Véhicule / Vélo</b> vente et réparation de voiture, location, auto-école, pneu, accessoire...
 <b>Animaux</b> vétérinaire, aliment pour animaux, site Internet de garde d'animaux...	 <b>Démarches administratives</b> absence d'information sur le médiateur, faux courrier administratif, achat d'acte de naissance...	 <b>Internet (hors achats)</b> influenceur, piratage de carte, escroquerie par email, site d'incitation à la haine...
 <b>Démarchage abusif</b> spams, appels indésirables malgré Bloctel	 <b>COVID-19 (coronavirus)</b> gel hydroalcoolique, masque, arnaque liée au COVID-19, distanciation physique...	

Extrait de la page d'accueil - <https://signal.conso.gov.fr/>

## ► RENOUELEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Votre carte d'identité ou votre passeport arrive bientôt à expiration ? Un nouveau moteur de recherche a été mis en place pour vous permettre de trouver la mairie la plus proche de chez vous qui propose un rendez-vous le plus rapidement possible.

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>



Pour simplifier votre démarche d'obtention de carte d'identité et de passeport, vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne :

[passeport.ants.gouv.fr](https://passeport.ants.gouv.fr)

## ► CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

### ➔ Aide énergie

Face à la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement va attribuer deux aides exceptionnelles pour aider les ménages à payer leurs factures d'énergie.

#### ■ Pour 12 millions de ménages : un chèque énergie exceptionnel



Si vous êtes déjà bénéficiaire du chèque énergie au titre de 2022, vous recevrez un autre chèque énergie de 200 €.

Pour les ménages dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation (RFR/UC) est supérieur ou égal 10 800 € et inférieur à 17 400 €, vous recevrez un chèque énergie de 100 €. Ce chèque énergie exceptionnel est envoyé automatiquement à partir de fin décembre, sans aucune démarche de votre part.

#### ■ Pour les ménages se chauffant au fioul domestique : Chèque énergie exceptionnel opération fioul

Si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie 2022 et vous avez utilisé votre dernier chèque énergie auprès d'un vendeur de fioul domestique, vous allez recevoir automatiquement un chèque exceptionnel fioul d'un montant de 200 € à partir du mois de novembre 2022.

Pour les autres ménages se chauffant au fioul domestique, un portail de demande en ligne est mis à disposition pour vous permettre de demander, sous réserve d'éligibilité, un chèque énergie d'un montant de 200 € ou 100 € en fonction de votre situation.

Si vous n'avez pas reçu de chèque énergie exceptionnel fioul 2022 automatiquement, vous pouvez vérifier votre éligibilité aux chèques énergie exceptionnels et fioul 2022 depuis fin novembre sur le simulateur :

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>

### ➔ Subventions photovoltaïques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la CCVHA accompagne tous les particuliers dans leurs projets solaires photovoltaïques et thermiques. Ce service complète le dispositif d'aide financière déjà existant. Les habitants peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit et neutre pour le montage administratif, juridique, financier et technique de leurs projets.

- Quel est le potentiel solaire sur ma toiture ?
- Quels sont les tarifs de revente de l'électricité ?
- Quels systèmes solaires choisir en fonction de ma consommation électrique ?
- Quels panneaux choisir ?
- Comment sont-ils installés ?
- Combien ça va me coûter ?
- Quelle rentabilité pour mon projet ?

Pour une demande d'information auprès du Conseiller « Le Solaire en Anjou », appelez le 02.41.18.01.08

### ➔ Wifi - 4G

Sur votre téléphone portable, utilisez de préférence le Wifi quand vous êtes à domicile. Il sollicite moins le réseau que la 4G. Vous pouvez aussi utiliser le réseau filaire pour connecter votre ordinateur à votre box (Source ADEME).



### ➔ Annonceurs

Vous souhaitez communiquer localement sur votre activité ?

Devenez partenaire de notre bulletin municipal en diffusant votre encart publicitaire sur notre support.

Pour tout renseignement et souscription pour 2023, contactez la mairie :

✉ [mairie@montreuil-sur-maine.fr](mailto:mairie@montreuil-sur-maine.fr)

**TAXIS CHEVALIER GÉRALD**

MONTREUIL/MAINE - ST MARTIN DU BOIS

**TAXI** 06-22-142-142  
02-41-933-994

**PAYSAGISTE** Conception, Réalisation et Entretien de Jardins  
www.murmuredaupaysage.com

**MURMURE D'EAU**

Tél. 02 41 95 89 86  
ZA de la Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers

**GUET SARL**

Plomberie - Chauffage - Energies Renouvelables  
Ferrerie - Métallerie - Mécano-soudure

Jacques GUET  
Port.: 06 87 03 41 52  
www.guet-sarl.com

«La Jaillette» - 49500 LOUVAINES - Tél./Fax: 02 41 61 35 93

**Les P'tits Toqués**  
100% Frais

Fromage de chèvre  
**EARL ST MALEU**  
Viaux Vanessa  
49220 Montreuil s/ Maine

Vente à la ferme le mercredi  
de: 14 H à 17H45

La Ferme Angevine  
vendredi de 15h30 à 19h  
et samedi matin de 8h30 à 12h30

vanessaviaux@orange.fr  
06/25/58/63/18

**LA GUINGUETTE ANJOUÉE**  
BISTRO AMBULANT

**PRESENT LE MERCREDI  
DES SEMAINES PAIRES  
SUR LE BORD DE LA MAYENNE**

Produits locaux et artisanaux  
Boissons chaudes, Softs, Bières et vins

CONTACT: Julien ABLIN  
f laguquetteanjouee  
06 37 33 44 08  
M laguquette.anjouee@gmail.com

Privatisation possible:  
-Mariage  
-Anniversaire  
-Festival  
-Entreprise

**FORMUL' OPTIQUE**

Pour tous les besoins, toutes les envies, tous les budgets

Amélie Plaçaïs  
Opticienne diplômée

C.Cial Super U - Rue du Lionnais  
49220 Grez-Neuville  
02.41.25.43.66

**DIAGNOSTIC HOME**  
Nicolas CHIRON  
Diagnostiqueur immobilier

✉ nicolasdiaghome@gmail.com  
☎ 06 07 38 53 79  
📍 49220 Montreuil sur Maine

Plomb, Amiante, Électricité, Gaz, DPE, Terme, ERP

**LESURTEL BRUNO**

MAÇONNERIE ET RENOVATION

52 RUE DES HAUTS DE MAYENNE  
49220 MONTREUIL SUR MAINE  
06-27-38-62-91  
bruno.lesurte149@sfr.fr  
N°SIRET:753569870

**MOREAU & Associés**  
Travaux Publics - Elagage

La maîtrise de l'eau & des végétaux  
**TRAVAUX PUBLICS  
ELAGAGE**

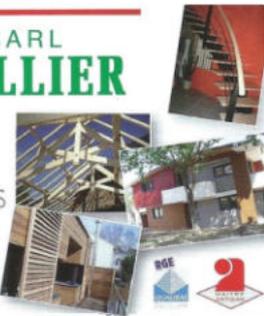
Zone d'Activités la Barrière - 49220 ANDIGNÉ - E-mail : contact@moreauassociés.fr  
Tél. 02 41 61 46 13 - Fax 02 41 61 49 27



**SARL MELLIER**

CHARPENTE  
MENUISERIE  
ESCALIERS  
OSSATURE BOIS

Tél. 02 41 95 32 14  
THORIGNÉ D'ANJOU  
49220 LE LION D'ANGERS  
[www.sarlmellier.fr](http://www.sarlmellier.fr)




**BOULANGERIE  
PATISSERIE**

**LE LION D'ANGERS**

CENTREVILLE - ZA GROSSEPIERRE  
02 41 95 31 15 - 02 41 76 64 52

**ST MARTIN DU BOIS**  
02 41 61 31 31



**BCM**



ASSURANCE • PLACEMENT



ANGERS - LE LION D'ANGERS - MÛRS-ERIGNÉ



**SARL Cyril VIVIE**

**Forge - Serrurerie**

ZA La Fontaine - 49330 Champigné

Tél. : 02 41 77 98 60 - Fax : 02 41 43 79 09

Port. : 06 89 03 44 94

[viviencyril@orange.fr](mailto:viviencyril@orange.fr)

**Fanny Lecourt**

Réflexothérapeute

06.01.82.40.77

[fannylecourt@gmail.com](mailto:fannylecourt@gmail.com)

Intervention à domicile

**sarl L'AVIREENNE**



TP RENOÙ



Travaux Publics & Particuliers

2, route de la Ferrière de Flée

AVIRE

49500 SEGRE-EN-ANJOU BLEU

Tél. : 02.41.61.30.89

E-mail : [avireenne.renou@wanadoo.fr](mailto:avireenne.renou@wanadoo.fr)

- Assainissement
- Aménagement des cours en Goudronnage
- Curage de fossés
- Elagage des haies
- Terrassement



**CG Services**  
Christian Godicheau

**INFORMATIQUE**  
Dépannage & développement

POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

**06 07 95 93 31**

[cgodicheau@cg-services.fr](mailto:cgodicheau@cg-services.fr)

**SUPER U**

Pays  **Lionnais**



**Groupama**

**Fleur Blanche**

Votre fleuriste

Livraison à domicile

02 41 95 68 42 ☎ par ☎

24, rue du Général Leclerc - LE LION D'ANGERS

[fleurblanche49@orange.fr](mailto:fleurblanche49@orange.fr)

[www.fleurblanche-49.com](http://www.fleurblanche-49.com)



**CHARCUTERIE ROGER** sarl

SPÉCIALISTE

Paella - Couscous - Choucroute  
Potée - Pot-au-feu

Présent sur les marchés - Lion d'Angers - Poissacé - Angers

BUFFETS  
FROIDS

Z.I. La Sablonnière  
49220 LE LION D'ANGERS

Tél. : 02 41 95 30 45



Depuis plus de 40 ans à votre service

- MAÇONNERIE
- BÉTON ARMÉ
- TAILLE DE PIERRE
- RESTAURATION
- RAVALEMENT
- ASSAINISSEMENT
- SABLAGE



**Tél. : 02 41 69 85 94**  
[www.dainvaux-renovanjou.fr](http://www.dainvaux-renovanjou.fr)  
[contact@dainvaux-renovanjou.fr](mailto:contact@dainvaux-renovanjou.fr)

8 Grande Rue - BP 50004  
Châteaucunf-sur-Sarthe - 49330 LES HAUTS D'ANJOU